

PERTE DE POIDS, ARRÊT DE LA DROGUE, ÉTAT DE FATIGUE

Par Profil supprimé Postée le 12/10/2014 13:22

Bonjour,

J'ai fumé du cannabis et du shit tous les jours (2-5 joints par jour) durant 2 ans.

J'ai perdu du poids ces derniers temps (environ 10kg ces 3 derniers mois volontairement), j'ai diminué ma consommation de drogue il y a 1 mois et totalement arrêté depuis 2-3 semaines.

Ce qui m'inquiète c'est que ça fait environ 1 mois que je me sens tout le temps fatiguée, mon état de vigilance est très diminué, comme si j'avais fumé un peu mais constamment.

Je sais que le THC se stocke dans les cellules graisseuses, alors je me demande si ma perte de poids peut être à l'origine de mon état de fatigue à cause du THC qui reviendrait dans mon organisme ou si le fait que je mange moins me provoque des carences.

Je n'ose pas encore faire de prise de sang de peur qu'on y trouve les traces de ces 2 années de consommation régulière et d'être fichée quelque part ou autre.

Pour résumer, pouvez vous me dire si mon état "dans le gaz" permanent est du à des carences alimentaires ou s'il peut y avoir un rapport avec mon arrêt ou mon passé avec la drogue?

Si oui ou non, que me conseillez vous? (À part en parler à mon médecin traitant, chose que je ferai que si je suis sûre que ce n'est pas lié à la drogue, donc dans quelques mois, le temps qu'il n'y ait plus de trace dans mon organisme).

Merci d'avance,

Alice

Mise en ligne le 14/10/2014

Bonjour,

Pour commencer à vous répondre, sachez que la molécule active du cannabis ne se dépiste que pendant 24 heures dans le sang. Votre test ne pourra donc pas être positif en ayant arrêté de fumer depuis 3 semaines. D'autre part, pour trouver des traces de cannabis dans un examen sanguin il faut le chercher, c'est-à-dire que cette recherche n'est pas faite par le laboratoire si elle n'est pas spécifiée sur l'ordonnance du médecin. Dernière petite précision, les consommateurs de cannabis positifs à des tests de dépistage ne sont "fichés" nulle part sauf s'ils se font interpellés et qu'ils sont poursuivis par la justice, dans ces circonstances cela peut apparaître sur le casier judiciaire.

Pour en revenir à votre situation et pour toutes les raisons invoquées plus haut, il nous semble dommage que vous tardiez à réaliser un bilan sanguin parce qu'il y a effectivement de fortes « chances » que votre fatigue soit plutôt imputable à votre perte rapide de poids. Votre hypothèse vous faisant penser que le THC stocké dans les graisses « reviendrait dans votre organisme » avec la perte de poids n'est pas valide, ce n'est effectivement pas parce qu'il reste des traces du produit qu'il est encore actif. La durée d'action du cannabis n'est que de quelques heures. Une parenthèse pour vous dire qu'en cas de dépistage urinaire, vous pourriez encore être positive au TCH puisqu'en cas d'usage régulier, comme cela a été votre cas, la molécule peut se dépister jusqu'à 70 jours. Mais encore une fois, cela n'implique pas que le produit continue à avoir des effets.

Si d'autres questions se posent quant à l'arrêt de vos consommations, n'hésitez pas à nous recontacter. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe), au 01 70 23 13 13 (appel non surfacturé depuis un portable) ou encore par Chat.

Cordialement.
